

C'est un partage d'un texte trouvé sur le net, à lire et à relire jusqu'à vous n'ayez plus besoin du texte pour le partager à d'autres Êtres et l'afficher partout, merci : pour le télécharger depuis le blog

<https://storage.canalblog.com/57/73/1671388/132558080.docx>

BANNISSEZ ce mot/maux « personne » de votre vocabulaire.

Les biens pensants manipulent les mots, utilisons notre cerveau. « Personne » = esclave.

Sauf qu'ils n'ont pas le droit d'utiliser "esclave", qu'à cela ne tienne, ils ont inventé un mot pour éviter d'utiliser le mot "esclave"... hé oui, ils ont inventé « personne », ça passe mieux que "esclave" qui est interdit.

Est-ce que vous commencez à comprendre ?

L'esclave porte son identité écrite toute en capitale, avec un accessoire Madame, Monsieur. L'accessoire du nom est interdit, car il ne fait pas parti de l'acte de naissance...Loi du 6 fructidor de l'an 2.

Le tout majuscule (GLOSSA) est interdit puisque ce n'est pas du français.

On a beau expliquer depuis plusieurs mois, les gens n'impriment pas, ils ne comprennent pas la différence entre la « personne » et l'Être Humain Vivant respirant !!!

Ensuite un titulaire (la personne) n'est pas propriétaire, il a un droit d'usage pour lequel il doit s'acquitter d'impôts (elle est pas belle la vie ?).

Votre maison ne vous appartient pas, votre voiture non plus, vous êtes juste les titulaires d'un usage ou jouissance.

La "personne" appartient à l'ÉTAT, par conséquent tout ce qui est acquis par la « personne » appartient à l'ÉTAT.

Une « personne » n'est qu'un titre rattaché à l'Être Humain Vivant. Une "personne" est une fiction juridique, sans vie, elle ne respire pas, ne bouge pas, contrairement à l'Être Vivant de chair d'os et de sang (l'Être Vivant n'a pas le droit d'être mis en esclavage, le titre « personne » oui), et c'est la toute la différence. Toute votre vie, les institutions vous ont fait croire que vous étiez une « personne » c'est FAUX, vous êtes un Être Humain Vivant, pas un esclave, et c'est toute cette nuance qu'il faut comprendre.